Communiqué de presse

2e AGORA DU CLIMAT :
HABITANTS, ELUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE MOBILISES POUR L'AVENIR DU MARAIS POITEVIN

Les 27 et 28 novembre 2026, la deuxième Agora du climat du projet LIFE Maraisilience réunira à Andilly une centaine de participants autour d'un objectif principal : co-construire des solutions d'adaptation au changement climatique.

Après une phase de découverte du territoire organisée début novembre (journée de visite sur le terrain), les habitants, élus, chercheurs et acteurs socio-économiques se retrouveront pour deux journées d'échanges et d'ateliers consacrés à un défi majeur : **l'adaptation aux inondations et aux sécheresses.**

Cette démarche participative inédite vise à croiser les expériences, les connaissances et les attentes de chacun afin de faire émerger des propositions concrètes pour le territoire à l'horizon 2050.

« Je me réjouis de voir que de nombreux habitants ont souhaité s'engager dans l'Agora du climat. Grâce à ces citoyens, femmes et hommes de tous âges, répartis géographiquement sur le périmètre du projet et issus de différents milieux professionnels, les propositions de l'Agora du climat émaneront d'une base représentative de la population du Marais poitevin. Cela est essentiel pour garantir une bonne capacité à agir. D'autres Agoras restent à venir d'ici fin 2027, et nous serons ravis d'accueillir de nouveaux habitants motivés pour continuer ce travail. »
Pascal Duforestel, Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

AU TOTAL, 4 RENDEZ-VOUS SONT ORGANISES AU COURS DU PROJET, chacun dédié à un aléa majeur pour le territoire, dont 2 restent à venir :

⇒ **Une 3e Agora en juin 2027**, dédiée à la hausse des températures et aux vagues de chaleur.
📍 Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

⇒ **Une Agora de restitution à l'automne 2027**, pour partager les résultats de l'Agora.
📍 Communauté d'agglomération du Niortais

À l'issue du parcours, les propositions d'adaptation issues des travaux de l'Agora du climat seront publiées en ligne et présentées aux collectivités locales. Celles-ci seront invitées à s'en saisir pour enrichir leurs stratégies et plans d'action en matière d'adaptation.

Cette Agora du climat est organisée par la Communauté de communes Aunis Atlantique et le Parc naturel régional du Marais poitevin.

A PROPOS DU PARC NATUREL REGIONAL (PNR) DU MARAIS POITEVIN

Le PNR du Marais poitevin œuvre pour la préservation et la mise en valeur de la première zone humide de la façade atlantique, reconnue d'importance internationale Ramsar. La richesse et la diversité du patrimoine naturel, culturel et paysager du Marais poitevin lui valent d'être classé Parc naturel régional à l'échelle de 88 communes, 8 communautés de communes et d'agglomération réparties sur trois départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée) et deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) sur 200 000 hectares.

200 000 habitants vivent sur ce territoire exceptionnel, modelé par les hommes au fil des siècles.

Comme les 60 PNR de France, ses missions portent sur la protection et la gestion de ces patrimoines, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'éducation et l'information du public, l'innovation et l'expérimentation.
pnr.parc-marais-poitevin.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE

Pleinement située dans le Marais poitevin, la Communauté de Communes Aunis Atlantique regroupe 20 communes et près de 30 000 habitants. Bénéficiant d'une situation stratégique entre La Rochelle, Rochefort, Niort et le Sud Vendée, elle profite d'un dynamisme territorial attractif. Son littoral et son appartenance au Marais poitevin lui confèrent une richesse paysagère et écologique exceptionnelle. L'eau façonne son identité, à travers la Sèvre Niortaise, les canaux et les rivières qui irriguent le territoire. Du littoral aux marais mouillés, la diversité des milieux naturels constitue un patrimoine précieux à préserver.

Cette mosaïque de paysages implique de nombreux défis environnementaux à venir. Face aux effets du changement climatique, l'adaptation et la protection des ressources sont devenues des enjeux majeurs.

Engagée dans la transition écologique, la collectivité a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial en 2022. Celui-ci place les citoyens, les élus et les acteurs locaux au cœur des actions à mener.

A PROPOS DU PROJET LIFE MARAISILIENCE

- → **9 organismes publics impliqués sur le territoire du Marais poitevin**, pour mutualiser les actions face à des problématiques communes sur un vaste territoire. Le projet LIFE Maraisilience a été élaboré de concert par : le Parc naturel régional du Marais poitevin, les Communautés de Communes Aunis Atlantique, Sud Vendée Littoral, Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Grand Littoral, les Communautés d'agglomération du Niortais et de La Rochelle, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise et La Rochelle Université.
- → **Un projet qui s'inscrit dans le dispositif LIFE**, instrument financier de la Commission européenne dédié au soutien de projets innovants, dans les domaines de l'environnement et du climat. LIFE Maraisilience est le seul projet français retenu dans la catégorie « Gouvernance et Information sur le Climat » en 2023.
- → **Un budget de 3 millions d'euros pour 4 années** (2024-2028), financé à 60% par l'Union Européenne, et complété par d'autres financements publics et privés.
- → **Un partenariat inédit** regroupant des acteurs variés : collectivités, chercheurs, secteur mutualiste et assurantiel…
- → **Objectifs** : Mieux connaître et partager les enjeux du changement climatique, mobiliser habitants, élus et acteurs socio-économiques, définir collectivement des actions concrètes d'adaptation.

Contact presse LIFE Maraisilience
Michèle Richet
m.richet@parc-marais-poitevin.fr
06 12 13 90 09

Contact presse Aunis Atlantique
Mathilde Charrier
mathilde.charrier@aunisatlantique.fr
06 28 75 82 16

PROJET PORTÉ PAR

Cofinancé par l'Union européenne